
Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 12

Votants: 13

Séance du 07 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 07 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Frédéric IAMETTI, Nathalie LACOUR, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO

Représentés: Valérie GRANGER par Etienne BILLARD

Excuses:

Absents: Kévin JUILLARD

Secrétaire de séance: Jean-Charles BRIDET

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2025

DÉLIBÉRATIONS

1- MBA : demande d'un fonds de concours 2020-2026 "développement local" pour le projet d'aménagement de l'impasse du Bourg : gestion des eaux pluviales, revêtement et éclairage public

2- SMEE : devis étude, câblage, fourniture et pose d'un luminaire impasse du Bourg

3- Remplacement de la chaudière vétuste desservant la mairie, l'école et le restaurant scolaire

LA VIE COMMUNALE

- Naissance
- Urbanisme
- École
- Litige FCTVA 2023
- Parvis de la mairie
- Demande de versement de la DETR pour la vidéoprotection

1. DÉLIBÉRATION

Retrait des deux délibérations ci-dessous, le secrétariat n'a pas reçu le devis de la SMEE et l'entreprise Eiffage doit revoir son devis :

1- MBA : demande d'un fonds de concours 2020-2026 "développement local" pour le projet d'aménagement de l'impasse du Bourg : gestion des eaux pluviales, revêtement et éclairage public

2- SMEE : devis étude, câblage, fourniture et pose d'un luminaire impasse du Bourg

1.1 Remplacement de la chaudière vétuste desservant le complexe mairie - école et restaurant scolaire - DE_2025_006

Le conseil municipal a validé les 3 offres :

- Nouvelle chaudière gaz
 - Radiateurs hall + salle du conseil
 - Désembouage
- de l'entreprise Gonon pour un montant total de 53 550 € TTC.

2. LA VIE COMMUNALE

2.1 Etat civil :

- Naissances : 3
- Décès : Mme Ginette VIALLET épouse MORIN

2.2 Urbanisme :

- 8 déclarations préalables : (2) panneaux photovoltaïques – (2) aménagements de magasin – (1) isolation par l'extérieur – (1) piscine – (1) ouverture – (1) pergola
- 2 Permis de construire : parvis de la mairie – bâtiment agricole
- 5 autorisations de travaux ERP

2.3 École :

Lecture a été faite de la réponse du SIVOM aux questions posées lors du dernier conseil d'école.

2.4 Litige FCTVA 2023 :

Le litige est dû à une erreur de compte d'imputation d'investissement (compte 2113 indiqué par la trésorerie) compte pour lequel le remboursement de la TVA (FCTVA) n'est pas admis.

Les investissements concernés réalisés en 2023 sont les suivants :

- création d'une plateforme multisports (city-stade) : 99 552 € TTC
- restauration d'un court de tennis : 36 644 € TTC

La compensation à percevoir pour ces dépenses est estimée à 22 700 €.

Après divers échanges avec la trésorerie, la préfecture ... notre dossier est entre les mains de notre CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux), il doit notamment nous indiquer le mode de régularisation budgétaire des éventuelles imputations erronées.

2.5 Parvis de la mairie :

Le permis de construire a été déposé le 05 février. Il est en instruction. Le 17 février, notre dossier est complet. En attente de l'avis de l'ABF.

2.6 Demande de versement de la DETR pour la vidéoprotection :

En attente du retour de l'avis de l'ABF après achèvement des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h05

Prochain conseil municipal mercredi 02 avril 2025

